

BUDGET 2018 – DECLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Monsieur le Président,
Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames & Messieurs les Echevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Avant de détailler le contenu du budget 2018, je tiens à remercier vivement l'administration du CPAS qui a tout mis en œuvre afin de pouvoir vous présenter ce soir ce budget.

A la demande expresse de l'autorité communale, nous avons travaillé d'arrache-pied pour dégager des marges et participer ainsi à la bonne santé financière la Commune, sans pour autant rogner sur les aides sociale ou les dépenses de personnel.

Grâce à la bonne volonté de l'ensemble des intervenants, je suis fière de pouvoir vous présenter un budget à l'équilibre qui permettra à notre CPAS de remplir pleinement sa fonction sociale au sein de notre Commune.

L'intervention communale a été ramenée à 10.928.951,17 €, ce qui représente une augmentation de 4,97 % par rapport au chiffre de 2017, mais également un montant inférieur de 180.000,25 € par rapport au plafond d'intervention repris au plan pluriannuel 2016-2018.

Ces chiffres s'expliquent par plusieurs éléments, favorables ou défavorables, qui ont pesé sur le résultat final de l'exercice.

Parmi les principaux éléments défavorables, on pointe principalement :

- La première tranche de remboursement d'annuité d'emprunt concernant le chantier de rénovation de la Maison de repos, pour un impact net de 663.921,21 € sur la dotation communale
- L'augmentation du statut pécuniaire, y compris les augmentations barémiques, pour un montant de 253.953,32 €
- L'implémentation d'une prime de fin d'année en remplacement partiel du système des chèques repas pour un impact d'un montant de 242.424,79 € par rapport au plan annuel
- Les frais de sécurisation de l'accueil (agent de sécurité) durant les travaux de rénovation pour un montant de 31.513,36 €
- En matière de personnel, l'engagement définitif d'un ETP B4 au sein du service d'Aide aux personnes – habitation seniors et soins de santé (poste prévu à l'organigramme et réalisé financièrement en 2017 grâce à des économies sur d'autres postes budgétaires)

D'autres éléments favorables ont permis d'équilibrer les dépenses, dont notamment :

- Une majoration de la dotation du Fonds spécial de l'aide sociale, liée à la réforme sur la DGC (dotation générale aux Communes), pour un montant de 715.649,98 €
- Une augmentation de la subvention fédérale des frais de personnel par dossier pour une variation de 175.315,91 € par rapport au plan 2016-2018
- Une intervention complémentaire de la COCOM dans l'intervention des frais du service de médiation de dettes pour un montant de 41.768,66 €

En matière de frais de fonctionnement, l'indexation a été limitée au maximum, dans un souci d'économie et de bonne gestion financière.

Les crédits prévus pour couvrir les prestations sociales ont été adaptés en fonction des tendances constatées, à savoir une légère augmentation des demandes d'aide sociale, globalement proportionnelle à l'augmentation de la population jettoise au cours des dernières années.

En chiffres, la charge liée à l'aide sociale augmente en 2018 de 245.919,53€ €, soit 1,55 % par rapport au budget 2017.

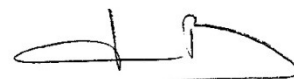
Enfin, le projet de budget 2018 prévoit la pérennisation des projets en cours, notamment :

- ✓ l'intervention dans les frais d'exploitation de l'épicerie solidaire CABA Jette pour un montant annuel de 80.000 €, soit une augmentation de 10.000 € correspondant à la volonté de toucher un plus grand nombre de bénéficiaires
- ✓ le projet VIVA Jette, pour un montant global de 181.261,77 € dont 100.385 € subsidiés

Pour terminer, en matière d'investissements, l'année 2018 est peu impactante après les gros investissements des années précédentes (travaux de rénovation de la maison de repos et de l'accueil du CPAS). Les dépenses prévues au budget concernent principalement l'équipement des nouveaux espaces (mobiliers des bureaux de l'administration centrale, de la maison de repos ainsi que des locaux du Centre de Jour VIVA Jette), mais également des dépenses informatiques et de la maintenance technique.

Comme vous le voyez, le budget du CPAS en cette année 2018 est particulièrement maîtrisé et raisonnable. Il permet de mener à bien les gros projets initiés au cours des années précédentes tout en garantissant à la population jettoise l'aide sociale pour ceux qui en ont besoin.

Je suis à présent à votre disposition pour répondre à vos questions.



Brigitte De Pauw
Présidente du CPAS de JETTE